



Les marchés

Bienvenue dans notre Infolettre - Édition Hiver 2023. Les fêtes approchent à grands pas, et on peut commencer à sentir la frénésie qui s'installe, au grand bonheur de plusieurs!

L'année 2022 n'a pas été de tout repos pour les investisseurs, autant pour la portion obligatoire des portefeuilles que du côté des marchés boursiers. Les hausses de taux agressives, des hausses pour le moins historiques, ont amené beaucoup de volatilité sur les marchés tout au long de l'année. Même si certaines craintes persistent concernant une récession, on constate déjà que le portrait semble plus positif pour la prochaine année qui approche.

L'annonce récente d'un taux d'inflation plus bas que prévu aux États-Unis et des données économiques plus faibles ont entraîné une baisse convaincante des taux obligataires, donc une belle remontée des portefeuilles obligataires pour la même période. Ce sentiment positif a ensuite été réaffirmé après le discours plutôt modéré du président de la Réserve fédérale américaine (FED), Jerome Powell, qui a essentiellement confirmé que la banque réduirait l'ampleur de ses hausses de taux à partir du mois de décembre, chose qui a été faite avec une hausse de 0,50 % au lieu de 0,75 % comme les précédentes.

Les marchés financiers anticipent les événements à venir, et si les prochaines hausses de taux sont telles qu'espérées, environ 0,50 % à l'hiver, le pire du côté obligataire pourrait bien être derrière nous. Les gestionnaires ont apporté beaucoup d'ajustements au cours des dernières semaines dans les portefeuilles, afin d'être plus que prêts à profiter de ces occasions qui se présentent.



Même si on ne peut prédire avec certitude ce qui nous attend pour la prochaine année, nous sommes convaincues que vous avez tous les éléments en place pour vous démarquer en 2023: une équipe de gestionnaires hautement diversifiée et qualifiée, des stratégies proactives qui s'adaptent rapidement aux différents événements de marchés, et bien sûr, nous, votre équipe conseil, toujours présentes pour s'assurer de vous offrir un service distinctif.

Je termine en vous souhaitant de très joyeuses fêtes et une année 2023 remplie de bonheur, de santé et de rêves. Notre équipe demeure toujours présente pour vous, n'hésitez pas à faire appel à nous!

Passez un bel hiver.



Saviez-vous que ?

Fin du gel des comptes bancaires conjoints en cas de décès

Cas fictif:

M. et Mme Prévoyant se rendent à la Banque dans le but d'ouvrir chacun un compte bancaire personnel. Ils ont actuellement un compte bancaire conjoint, et ils sont inquiets que ce compte soit gelé en cas de décès de l'un des deux époux.

Bonne nouvelle! À leur arrivée, leur conseillère les informe que depuis le 8 décembre 2022, les conjoints survivants ont accès à 50 % des fonds disponibles dans le compte conjoint.

Depuis le 8 décembre 2022, au Québec seulement, grâce à l'entrée en vigueur de la loi sur la remise des dépôts d'argent aux cotitulaires d'un compte qui sont des conjoints ou des ex-conjoints, les cotitulaires d'un compte conjoint pourront accéder plus facilement à leur part du solde.

Avant l'arrivée de cette loi, lors du décès d'un conjoint, les institutions financières gelaient les sommes au compte bancaire tant que la succession du défunt n'était pas réglée. Cela pouvait prendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois. À partir de maintenant, lors de l'ouverture d'un compte conjoint, les titulaires du compte auront la possibilité de déclarer leur part respective dans le compte. S'il n'y a pas de répartition précisée lors de l'ouverture du compte, une répartition de fonds présumée sera de 50%/50 %.

La répartition des comptes conjoints ouverts avant le 8 décembre 2022 est également de 50%/50 %. Il est toutefois possible de modifier cette répartition en communiquant avec l'institution bancaire.

Portraits de nos gestionnaires



Hugo Lavallée

Après avoir obtenu son diplôme avec mention d'honneur au programme de commerce de l'université McGill en 2002, Hugo Lavallée s'est joint à Fidelity Investments en tant qu'analyste de recherche à Boston. Depuis, M. Lavallée a connu énormément de succès à travers la gestion de différents mandats et a remporté plusieurs prix au cours de sa carrière dont deux *Lipper Awards* en 2022.

Ses nombreux voyages en Europe, en Norvège, en Finlande et dans le sud des États-Unis lui ont fait rapidement prendre conscience des enjeux au niveau environnemental et cela fait déjà un bon moment qu'Hugo y accorde une très grande importance dans sa vie personnelle avec ses enfants. Cela se traduit également dans la gestion de ses portefeuilles par l'inclusion des critères ESG dans la sélection de titres.

M. Lavallée se décrit comme un investisseur anticonformiste qui recherche de la valeur dans les titres délaissés. Cette façon de penser différente s'applique aussi dans sa vie personnelle. Étant passionné de ski alpin, Hugo souhaite tirer profit au maximum de ses journées de plein air. Sa réflexion: *Pourquoi faire comme tout le monde et faire la longue file d'attente pour la piste de ski la plus populaire alors que celle moins connue à quelques mètres est moins achalandée et procurent un plaisir similaire?* Dans le même ordre d'idée anticonformiste et environnemental, Hugo était dans les premières personnes au Canada à se procurer une Tesla en 2009 alors que notre réseau n'était toujours pas 100% adapté aux voitures électriques.

M. Lavallée est aussi en conclusion un des 4 gestionnaires québécois chez Fidelity qui accorde une attention particulière à notre province lorsque vient le temps d'investir.



Nadim Rizk

Nadim a obtenu un baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) de l'American University of Beirut avec une majeure en finance. Il a par la suite obtenu une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université McGill ainsi que le titre d'analyste financier agréé (CFA). Il a plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie et a commencé sa carrière dans les services financiers en 1997.

Après avoir passé plus de 10 ans à titre de gestionnaire de portefeuille principal chez Fiera Capital, Nadim a décidé d'exploiter son côté entrepreneur en fondant StonePine Asset Management, une entreprise d'investissement basée à Montréal.

Nadim s'investit dans la communauté en siégeant au conseil d'administration de la Fondation du cancer des Cèdres, un organisme caritatif en milieu hospitalier qui vise à améliorer la santé et le bien-être des patients adultes ou enfants atteints d'un cancer ainsi que de leur famille, lors du traitement et au-delà, en menant des projets philanthropiques qui soutiennent les innovations et l'excellence dans les domaines des soins cliniques, de la recherche, de l'éducation et des soins de soutien.



Présent pour la communauté Fondation « À notre santé »

Depuis 2013, la **Financière Banque Nationale de Victoriaville** participe aux campagnes de financements au profit de la fondation de l'hôpital d'Hôtel Dieu d'Arthabaska.

Pour le réaménagement de l'unité pédiatrique et du centre Naissance-Famille, nous avons amassés **45 750 \$**.

Merci aux conseillers contributeurs.

FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE
GESTION DE PATRIMOINE



Mettons-y **de la vie**

C'est avec fierté que la succursale Financière Banque Nationale de Victoriaville remet un don à la Fondation À Notre Santé de

45 750 \$

Merci de votre grande générosité!



Préparer sa retraite : 6 conseils pour maximiser votre épargne

Pour s'organiser en vue de la retraite, on commence par payer ses dettes ou par investir ? Quels produits d'épargne doit-on privilégier ? Quelles sont les solutions d'investissements les plus intéressantes ? Tour d'horizon des six questions les plus fréquemment posées en matière de planification de retraite.

[Voir l'article joint](#)



Maude Provencher

B.A.A, Finance
Conseillère en gestion de patrimoine
819 751-6163
maude.provencher@bnc.ca



Maureen Batard

Associée en gestion de patrimoine
819 751-6160
maureen.batard@bnc.ca

Nos experts :



Ioav Bronchti

Notaire, planificateur successorale
Financière Banque Nationale



Vanessa Houghton

Planificatrice financière
Financière Banque Nationale



Christian Asselin

Conseiller en sécurité financière
Banque Nationale Assurances



© FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE. Tous droits réservés 2023.

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale Inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA: TSX).

Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont fondées sur notre analyse et notre interprétation de ces informations et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés aux présentes. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de la Financière Banque Nationale.

Les titres ou les secteurs d'investissement mentionnés aux présentes ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs. Veuillez consulter votre conseiller en placement afin de vérifier si ces titres ou secteurs conviennent à votre profil d'investisseur et pour avoir des informations complètes, incluant les principaux facteurs de risques, sur ces titres ou secteurs. Le présent document n'est pas une analyse de recherche produite par le Service de recherche de la Financière Banque Nationale.

Les produits et services d'assurance sont fournis par le Cabinet d'assurance Banque Nationale inc. (CABN). CABN n'est pas membre du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE). Les produits d'assurance ne sont pas protégés par le FCPE.